

L'agriculture du Triangle Vert

pour un Développement soutenable du territoire

MARCOUSSIS
NOZAY
VILLEBON-SUR-YVETTE
SAULX-LES-CHARTREUX
CHAMPLAN

LE TRIANGLE VERT
des Villes Maraîchères du Hurepoix
MAIRIE DE MARCOUSSIS
5 rue Alfred Dubois - 91460 Marcoussis
01 64 49 69 79 - trianglevert@wanadoo.fr



UN PROJET D'AGRICULTURE URBAINE

DÉCLARÉ D'INTÉRÊT PUBLIC

«Le projet d'agriculture urbaine du Triangle Vert est fondé sur la volonté de mettre en œuvre un projet durable sur notre territoire. C'est-à-dire un projet de développement qui parie sur le maintien de la qualité de nos territoires, de leurs activités et de leurs paysages. Cet objectif ne constitue pas une fin en soi, mais une orientation fondamentale qui choisit de repositionner durablement l'homme et son avenir au cœur de notre projet et de nos choix de développement»*.

*Thierry LAVERNE,
Président du Triangle Vert



UNE STRUCTURE FEDERATRICE DE DIALOGUE ET DE PROJET

REUNISSANT LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Le Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix, né le 27 juin 2003, est une association loi 1901 réunissant les communes de Marcoussis, Nozay, Villebon sur Yvette, Saulx les Chartreux et Champlan, et les exploitants agricoles motivés par le projet. Cette association a pour objet de constituer une structure de réflexion et de communication entre communes, agriculteurs, et usagers de l'espace.

▲ UNE STRUCTURE DE DIALOGUE ET DE PROJET :

- Réunion de tous les acteurs du territoire afin de définir et de mettre en place des démarches de nature à préserver la vocation et l'activité agricoles du territoire des cinq communes. C'est pour cela que la forme associative a été choisie.
- Structure de dialogue et d'échanges entre acteurs du monde rural et du monde urbain (communes, agriculteurs, et autres utilisateurs de l'espace) :
 - > convaincre les urbains de leur implication dans le projet agricole, de la nécessité d'y investir, de le respecter et de le soutenir.
 - > convaincre les agriculteurs de leur contribution à l'aménagement du territoire, de leurs responsabilités dans le projet des communes, et de la nécessité du partage de l'espace et de l'effort environnemental.

▲ UNE ORGANISATION EN COLLÈGES :

- Un collège de communes : chacune dispose de deux représentants au sein du conseil d'administration
- Un collège d'exploitants agricoles : un représentant agricole par commune au sein du conseil d'administration
- Un troisième collège sera prochainement créé, regroupant associations et particuliers, afin d'élargir la concertation aux autres utilisateurs de l'espace que sont les populations urbaines.

▲ LE TRIANGLE VERT :

Le Triangle Vert ne se substitue pas aux communes, mais les fédère autour d'un projet commun, que chacune met en oeuvre sur son territoire. Chaque collège a désigné des délégués pour le représenter au sein du Conseil d'administration et du Bureau. Le Conseil d'administration définit des orientations et émet des propositions d'actions en direction des communes. Chacune décide et reste maîtresse de ce qu'elle entreprend sur son territoire.

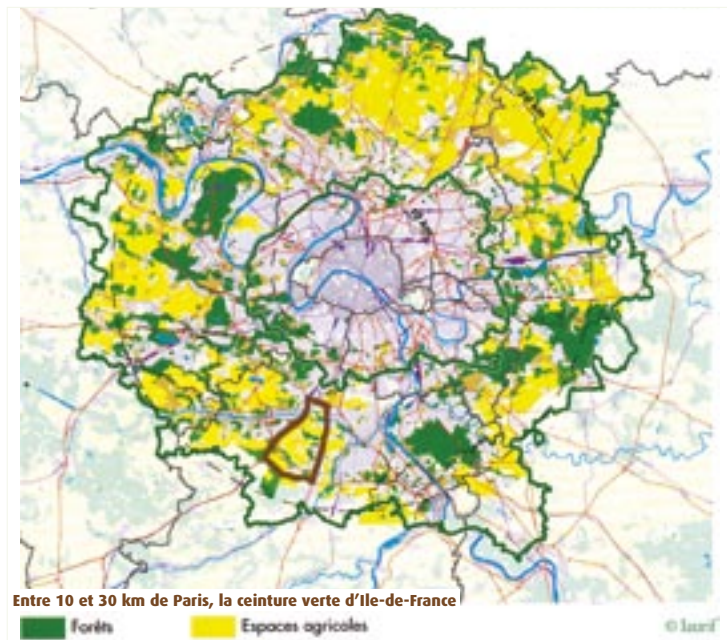
Un Comité de Pilotage, composé des partenaires de l'association, et notamment de spécialistes en agriculture urbaine, suit régulièrement l'avancement du projet, conseille, et fournit une assistance technique et financière. Chacun, dans son domaine de compétences et de responsabilités, oriente et met en oeuvre le projet.



“UNE CHRYSALIDE DONT LE PAPILLON SERAIT LA VILLE”

L'ESPACE AGRICOLE, TERRITOIRE DISPONIBLE ?

Dans la ville agglomérée, face aux nombreuses pressions urbaines, le territoire agricole ne doit plus être considéré comme une réserve foncière naturelle disponible et destinée à l'accueil d'une croissance urbaine centrifuge inéluctable.



Le Triangle Vert

- à 20 km de Paris
- 5 communes : Marcoussis, Nozay, Saulx-les-Chartreux, Villebon-sur-Yvette, Champlan
- 4 582 ha au total
- 28 573 habitants
- 40 % d'espaces agricoles, soit 1 700 hectares
- 26 % d'espaces naturels/boisés

▲ TRIANGLE D'INFRASTRUCTURES ET ENCLAVE DANS LA VILLE

Le territoire du Triangle Vert est ceinturé par les autoroutes A 10, N 104, et la N 20. Il apparaît comme une enclave au milieu d'un espace soumis à l'étalement urbain.

▲ UN ÉQUILIBRE DE QUALITÉ

Derrière cette situation enclavée apparaît un territoire attractif, recherché pour son harmonie, fondée sur une répartition équilibrée :

agriculture :	40 %
forêt :	26 %
espaces urbanisés :	24 %
divers :	10 %

▲ TERRITOIRE MENACÉ DANS LA VILLE EN PROJET

Face aux pressions du Centre d'Envergure Européenne de Massy-Orly, du parc d'activités de Courtabœuf, de l'axe de la RN20, et aux intercommunalités en projet, le Triangle Vert doit être reconnu et exister au travers d'un projet local volontaire et attractif, fondé sur la valorisation des qualités de son territoire, et notamment de son activité agricole.

Ce projet alternatif pour notre territoire est le projet du Triangle Vert.

“NOS CHATEAUX FONT DES SALADES”

L'AGRICULTURE URBAINE : DES VALEURS URBAINES A RECONNAITRE

Dans le Médoc, aux portes de Bordeaux, les Grands crus composent des enclaves viticoles dont la valeur résiste à l'appétit de la ville. En Ile-de-France, les châteaux produisent des salades ; l'agriculture urbaine ne peut être évaluée à la seule valeur de ses produits.



Vue aérienne de la plaine de Marcoussis

L'AGRICULTURE URBAINE : UN PROJET D'AVENIR POUR LA VILLE

Outre sa fonction de production, l'agriculture urbaine produit des valeurs dont la ville profite, et qui fondent son attractivité et sa qualité de vie (mémoire, culture, lien social, paysage, environnement, loisirs).

La “multifonctionnalité” de l'agriculture lui reconnaît désormais ces nombreux rôles qui ont fondé le développement et l'harmonie de notre territoire périurbain.

C'est sur la reconnaissance de ces multiples rôles joués par l'agriculture que doit être évaluée la juste valeur et défendue la pérennité de l'espace et de l'activité agricole au cœur d'un développement soutenable et équilibré du territoire.

▲ RUPTURE DE NATURE DANS LA VILLE

Territoire ouvert et «naturel» dans le continuum urbain indifférencié des agglomérations, l'agriculture urbaine y marque des pauses indispensables, et de nouvelles centralités qui réorientent le projet urbain. Elle participe ainsi à la préservation et à la mise en réseau de ces espaces naturels, et à la constitution d'une nouvelle armature alternative pour la ville à venir. L'agriculture urbaine est un acteur majeur du développement durable de nos sociétés modernes.

▲ ESPACE ET PAYSAGE DE QUALITE POUR LA VILLE

La campagne attire la ville, parce que la ville attribue à l'espace agricole une valeur en rapport avec la qualité de vie et l'image qu'il offre, ainsi qu'avec la qualité d'environnement, d'espace et de paysage qu'il crée. Avec les milieux humides et les forêts, l'agriculture participe à l'établissement d'une nouvelle “armature verte” dans la ville agglomérée.

▲ VALEURS HISTORIQUE, SOCIALE, CULTURELLE

L'agriculture de nos campagnes produit un paysage patrimonial et identitaire de nos régions. Le passé agricole de cette petite région maraîchère est toujours visible dans la mosaïque des champs et dans la structure des chemins, dans la trame urbaine des villes, dans l'architecture, dans le tracé des rues et des routes.



UN TERRITOIRE OCCUPÉ... PAR DES HOMMES ET LEURS PROJETS

VU DE LA VILLE, L'ESPACE AGRICOLE PERIURBAIN APPARAÎT COMME UN VIDE

En réalité, ce territoire est occupé par un projet entrepris par des hommes, qui produit des richesses et offre un espace de qualité pour la ville et ses habitants. L'espace agricole est le support d'une activité économique qui fait de l'Île-de-France la troisième région agricole du pays. Il est à la fois l'outil de travail et le produit des hommes qui s'en occupent et le façonnent chaque jour.

Sur le territoire du Triangle Vert, on compte aujourd'hui une trentaine d'exploitations, réparties sur les cinq communes. Parmi elles, voici un court portrait de six des agriculteurs membres du Triangle Vert, et participant activement à la définition de ce projet.



Christophe OLIVIER 1
27 ans
maraîcher
Villebon-sur-Yvette

assure la relève de l'exploitation familiale avec son frère Gilles. Il cultive sur 35 ha des légumes de plein champ : salades, épinards, oignons blancs, poireaux, pommes de terre primeurs, choux verts, persil, courgettes... Ces produits sont vendus au MIN de Rungis et à plusieurs enseignes de grande distribution.



Gérard FARNAU 2
55 ans
pépiniériste-paysagiste
Champlan

Sur 33 ha, les pépinières TREPS cultivent, élèvent en pleine-terre (champ) et en hors-sol (conteneur-pot) des végétaux d'extérieur, à destination des particuliers et des collectivités. La pépinière propose une gamme étendue de tailles d'arbres fruitiers, d'arbustes à fleurs, d'arbres, de conifères, de plantes de haie etc. Des conseillers techniques sont à la disposition des acheteurs, et la plantation et l'aménagement paysager peuvent être assurés par TREPS.



Sébastien BOE 3
30 ans
céréaliériste
Marcoussis

installé depuis 7 ans, exploite 130 hectares en grandes cultures, principalement du blé et du maïs. Cette production est vendue à des négociants en grains ou à une coopérative. Tout le grain est ensuite vendu, par exemple, aux Moulins de Paris, aux Moulins de Corbeil, ou pour l'alimentation animale.



Pascal BOLAY 4
31 ans
Maraîcher
Saulx-les-Chartreux

s'est spécialisé dans la production de jeunes pousses de salades (mesclun, roquette sauvage, moutarde rouge, mizuna, blette rouge) et d'épinards. Occupe 10-ha, ces cultures se font principalement sous tunnels plastiques, mais aussi en plein champ.

Les produits sont exclusivement commercialisés sur le MIN de Rungis. M. BOLAY travaille entre autres avec quelques grands restaurateurs parisiens.



Didier SKURA 5
33 ans
céréaliériste et maraîcher
Nozay

a repris depuis 3 ans l'exploitation de ses parents. Il cultive aujourd'hui près de 200 ha en blé, colza, maïs, légumes (petits pois, carottes, épinards, salades, courgettes, pommes de terre, betteraves potagères...) et fruits (fraises, tomates...). Son épouse vend ces produits maraîchers sur les marchés d'Orsay, Lozère et Palaiseau (ligne RER-B). Comme beaucoup de céréaliéristes de la région, une partie du colza cultivé est utilisée pour la production de bio-carburants : diesther entrant dans la composition du gasoil.



Marc MASCETTI 6
39 ans
maraîcher
Marcoussis

et son frère Jean-Charles cultivent sur 8 ha salades, pommes de terre, choux, épinards, betteraves potagères et tomates. Ces produits sont vendus sur des marchés de détail, place Monge (Paris 5^e), Boulevard du Port Royal (Paris 5^e), Boulevard Lefebvre (Paris 15^e) et Boulevard Murat (Paris 16^e). Jean-Charles conduit également un projet de développement de gîte rural sur son exploitation, la ferme de Couard (Marcoussis/Ollainville).



AGRICULTURE ET MARAICHAGE : DES PRODUITS POUR LA VILLE

UNE MOSAÏQUE DE CULTURES ET DE STRUCTURES AGRICOLES

Évoluant au fil des saisons, l'agriculture du Triangle Vert se donne à voir dans toute sa diversité, de couleurs et de textures. Elle produit le paysage de nos communes. Les vastes parcelles de grandes cultures (colza, blé, orge, pois protéagineux...) qui prédominent sur les plateaux, sont constellées dans les vallées de petites parcelles maraîchères colorées (damiers de salades et d'épinards à Saulx ou à Villebon, foisonnement de poireaux et de feuilles d'oignons blancs, pieds chargés de choux de Bruxelles, de tomates, grandes rhubarbes, plants de fraises à Nozay ou Marcoussis...).



Outre la grande diversité des cultures, celle des exploitations est remarquable, bien que le nombre de structures agricoles ait fortement diminué ces dernières décennies. Grandes exploitations céréalières, structures mixtes alliant maraîchage et grande culture, petites entreprises exclusivement maraîchères, entreprise pépiniériste-paysagiste, établissement horticole, apiculteur, agriculture sociale... se mêlent, et se partagent l'espace ; leur diversité fait la richesse du Triangle Vert.

Certaines activités agricoles ne s'inscrivent pas dans une production économiquement rentable, mais contribuent par leurs projets à diversifier l'activité agricole et maraîchère du Triangle Vert, et témoignent à leur manière des valeurs sociales et urbaines spécifiques de l'agriculture urbaine. C'est le cas à Marcoussis du Lycée horticole les "Orphelins Apprentis d'Auteuil", du Centre d'Aide par le Travail "La Vie en Herbes" ou des "Potagers de Marcoussis", associations d'insertion appartenant au "Réseau de Cocagne".

Outre les objectifs sociaux poursuivis, l'expérience des Potagers de Marcoussis témoigne aussi de l'intérêt des urbains pour le projet agricole. Les "adhérents consommateurs" qui participent activement à cette expérience sociale unique deviennent également à cette occasion les "co-producteurs" du projet agricole, passant d'un rôle de spectateur à un rôle d'acteur impliqué dans le projet et l'avenir du territoire.

Surface agricole utilisée

grandes cultures	80 %
maraîchage	12 %
pépinière	2 %
autre (horticulture, jachère...)	6 %



Potagers de Marcoussis



L'AGRICULTURE URBAINE, UN PROJET D'INTERÊT PUBLIC

MAITRISE DU FONCIER, AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET AIDE AUX PROJETS

Dans nos communes périurbaines, les agriculteurs actifs entretiennent plus du tiers du territoire mais représentent moins de 1% de la population. Ce déséquilibre a progressivement conduit à un désintérêt et un désengagement public vis-à-vis de l'agriculture et de son projet.



Plaine de Saulx les Chartreux

Un partenariat pour un projet

Au sein du Triangle Vert, élus et agriculteurs de ce territoire élaborent ensemble un projet pour préserver et valoriser l'activité et les espaces agricoles.

Aujourd'hui, conscientes de leur responsabilité dans l'avenir de l'agriculture sur leurs territoires, les communes impliquées ont décidé de s'investir dans un tel projet.

▲ L'IDENTITÉ, LE TERRITOIRE ET L'ACTIVITÉ AGRICOLE ET MARAÎCHÈRE : AU CŒUR DU PROJET URBAIN

- Inventer un projet de développement fondé sur le maintien de l'agriculture, et y impliquer l'ensemble des collectivités et partenaires, acteurs de la programmation et de l'aménagement du territoire.
- Responsabilités et engagements partagés à tous les niveaux des collectivités : Communes, Département, Région, Etat et Europe.
- Projet européen Interreg IIIB «PULSE», sur les espaces périurbains des grandes métropoles européennes



Table ronde sur l'agriculture périurbaine lors de la visite du Ministre

▲ LA MAITRISE DU FONCIER ET LA DESTINATION AGRICOLE DES SOLS : FONDEMENTS DU PROJET URBAIN

«Matière première» de l'activité agricole, le foncier doit être pérennisé afin de garantir la viabilité de l'agriculture sur ce territoire. Agriculture et ville doivent pouvoir partager ensemble un projet harmonieux.

- Zone d'Activité Agricole (ZAA), reconnaissant l'espace agricole nécessaire pour l'exercice d'une activité économique viable
- Zone d'Agriculture Protégée (ZAP), garantissant par arrêté préfectoral la vocation agricole des terres et la viabilité des exploitations dans le temps
- PRIF: Maîtrise du foncier par la mise en œuvre d'un périmètre régional d'intervention foncière
- SAFER pour la maîtrise des transactions foncières et des baux à long terme
- ENS et EAS Acquisition et protection d'espaces agricoles et naturels sensibles



L'espace agricole, objet de mitage permanent

▲ DU HANDICAP URBAIN A L'ATOUT URBAIN : LES ACTIVITÉS AGRICOLES ET MARAÎCHÈRES AU CŒUR DE LA CITÉ

Si la présence urbaine représente un handicap et une menace pour l'espace et l'activité agricoles, elle constitue surtout un puissant moteur pour l'agriculture, et peut initier de nouveaux projets, liés à la proximité de la ville et adressés à ses habitants :

- Gérer les handicaps à l'exploitation périurbaine (améliorer les circulations agricoles, garantir la protection/le respect des cultures, remettre en état/entretenir les chemins, les réseaux de drainage, d'assainissement, et d'irrigation)
- Valoriser la proximité urbaine (favoriser la distribution locale, promotion/label, diversification des activités...)



Un nouveau chemin agricole à Marcoussis, bordé d'un fossé de drainage

UN PROJET PARTAGÉ POUR UN ESPACE PARTAGÉ

USAGES ET MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'ESPACE AGRICOLE PÉRIURBAIN

L'urbanisation récente de nos communes a induit un apport de populations nouvelles, ignorant le projet historique ayant fondé les qualités profondes de ce territoire. Cette méconnaissance engendre parfois une indifférence qui isole les communautés et oppose leurs intérêts et leurs projets. Il s'agit désormais de renouer le dialogue entre populations agricoles et urbaines, et de rétablir la solidarité entre leurs projets.

RETABLIR LA SOLIDARITE ENTRE PROJETS AGRICOLES ET URBAINS

▲ PROJET URBAIN MAÎTRISÉ

Le territoire possède une valeur patrimoniale que la ville doit reconnaître et dont elle doit envisager la consommation avec économie, respect et conscience pour les générations futures. Elle doit définir en priorité son renouvellement sur son propre territoire urbain, et tenir compte du tracé des champs, de la qualité des terres, du fonctionnement des exploitations et des territoires agricoles, dans ses projets de développement (voiries, réseaux, urbanisation).

La ville doit inventer sur ses limites un projet pérenne composé avec l'agriculture, un projet urbain innovent et attractif, valorisé par ça présence.



Une limite urbaine composée et harmonieuse entre la ville et la campagne



Bande enherbée entre rivière et champs

▲ PROJET AGRICOLE SOLIDAIRE

Aux portes des villes l'agriculture doit participer aux efforts engagés, afin de préserver et valoriser un environnement menacé et fragile. Projets agricoles et urbains doivent être solidaires et s'associer pour un développement durable du territoire.

Ici plus qu'ailleurs, en raison de la densité de population concernée par les ressources environnementales, l'agriculture urbaine doit contribuer à la limitation des pollutions, des traitements et des engrais, limiter l'érosion des sols et maîtriser les eaux de ruissellement. Elle doit mettre en œuvre des techniques culturales respectueuses de l'environnement, et contribuer à la production et à la gestion d'un environnement aimable, accueillant, et de qualité.

▲ ESPACE PARTAGÉ

Apprendre à partager l'espace, c'est accepter la promenade des urbains, et respecter les cultures des agriculteurs. Expliquer, donner à voir, pour mieux comprendre et mieux respecter l'espace agricole : c'est l'objectif de la création de sentiers de découverte de l'agriculture à travers le territoire du Triangle Vert, et de la Maison Intercommunale de l'Agriculture. L'aménagement de bords de rivières, d'itinéraires cyclables, de chemins agricoles et forestiers placera les espaces agricoles au cœur d'un réseau d'espaces récréatifs.



Chemin d'exploitation et circulations douces à travers l'espace agricole

UN PARTENAIRE RECONNU DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

LE TRIANGLE VERT : UN PROJET LEGITIME, UN PARTENAIRE RECONNU

Après plusieurs années de réflexion partagée et de prise de conscience progressive de leur responsabilité dans l'avenir de l'agriculture sur leur territoire, nos communes ont choisi de créer ensemble l'association du Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix.

Notre association a officiellement vu le jour en juin 2003, et après douze premiers mois d'existence elle est devenue un partenaire reconnu par les acteurs responsables de la programmation et de l'aménagement de notre territoire. Ainsi, la création du Triangle Vert a permis d'inscrire notre réflexion et notre projet intercommunal d'agriculture urbaine dans une démarche durable et de long terme.

▲ LE DEMARRAGE DU TRIANGLE VERT : BEAUCOUP DE PROGRES EN PEU DE TEMPS

- création de l'association le 27 juin 2003
- embauche d'une chargée de mission pour assurer l'ensemble des fonctions nécessaires à l'animation et la gestion de l'association, et à la communication sur le projet
- définition des axes d'orientation du projet
- développement de partenariats
- obtention de subventions régionale et départementale
- accueil du premier colloque départemental sur l'agriculture périurbaine, à Marcoussis
- lancement d'une étude, réalisée par le Cabinet CONFLUENCES
- parution d'articles dans des journaux municipaux, régionaux, et des revues nationales
- page sur les sites internet communaux
- rencontre des deux ministres de l'Agriculture successifs, Hervé GAYMARD puis Dominique BUSSEREAU : notre projet est exemplaire.

Visite de l'exploitation de M. SKURA, en présence du Directeur Départemental de l'Agriculture et de la députée Mme KOSCIUSKO-MORIZET. «A projet exceptionnel, mesures exceptionnelles...» dit Monsieur le ministre...

- Lancement de démarches pour un partenariat européen (Belgique, Pays-Bas)



Michel Berson, Président du Conseil général, clôt le colloque de Marcoussis consacré à l'agriculture périurbaine



Monsieur le Ministre de l'Agriculture visite l'exploitation de M. SKURA

L'intérêt que suscite notre projet et l'écoute attentive dont nous bénéficions témoignent de l'intérêt de notre démarche et de la légitimité de nos préoccupations. Elles illustrent et concrétisent sur un territoire local pertinent un projet opérationnel, des orientations et des choix fondamentaux pour l'avenir de la ville.

La grande originalité et la force de notre association sont fondées sur sa capacité à conjuguer :



– un projet local gouverné par les élus locaux, responsables de l'avenir harmonieux de leur territoire et convaincus du rôle qu'ils souhaitent y voir jouer durablement l'agriculture,

– avec les réflexions fondamentales que se posent partout et au même moment nos sociétés développées, à propos des choix de développement des villes, et de la ville périurbaine en particulier.

LE PROJET DU TRIANGLE VERT UNE EXPERIENCE POUR L'AVENIR DE LA VILLE

UNE EXPERIENCE ATTRACTIVE, UN PROJET MOTIVANT

A l'heure du développement durable, où l'étalement urbain n'est plus de mise, la protection et la valorisation des espaces agricoles périurbains représente un atout que beaucoup de communes ont perdu. Cet enjeu de société au cœur des réflexions d'un projet alternatif pour la ville agglomérée, fonde le projet novateur du Triangle Vert. Cette expérience attractive intéresse de nombreuses structures, chercheurs, étudiants, stagiaires, partenaires de notre association...



- le Conseil Régional d'Ile de France et l'Agence des Espaces Verts, dans le cadre de la révision du SDRIF et du projet de ceinture verte
- le Conseil Général de l'Essonne, dans le cadre de l'aménagement départemental, du projet Essonne 2020 et de la mise en œuvre de l'Agenda 21 départemental
- les Directions Régionale et Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, dans le cadre notamment de la révision de la PAC européenne
- La Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France
- le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne, partenariat communication, travaux avec des étudiants de lycées agricoles
- l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France
- l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, visites de terrain à Saulx et Marcoussis, et projets d'étudiants
- l'Ecole d'Architecture de Versailles, visites de terrain à Saulx, Nozay, Marcoussis, et projets d'étudiants sur l'interface ville/campagne

Animation et pédagogie à l'intention de jeunes étudiants en paysage, urbanisme, architecture et agronomie, français et étrangers.

Un village et son territoire



Exposition
réalisée
par les étudiants
de l'Ecole Nationale
Supérieure
du Paysage
de Versailles

Paysages ouverts au public
Du 23 au 29 octobre 2001
à l'Orangerie des Célestins
Vernissage le mercredi 24 octobre
à partir de 18h30
Entrée libre
• ouvert de samedi de 17h à 19h
• samedi 27 et dimanche 28 de 14h à 19h





LE TRIANGLE VERT
des Villes Maraîchères du Hurepoix
Mairie, 5 rue Alfred Dubois
91460 Marcoussis

tel : 01 64 49 69 79 - email : trianglevert@wanadoo.fr